

Voilà un domaine dans lequel la ville a fait partie des précurseurs : la médiation municipale existe à Bordeaux depuis 20 ans. Et l'homme qui l'incarne aujourd'hui est le quatrième à porter le titre de médiateur municipal. Jean-Charles Bron a pris ses fonctions à la suite de l'élection municipale de 2014. Depuis cette date, il a pour mission d'accompagner tout Bordelais qui estime avoir un différend avec l'administration municipale.



Permis de construire, carte de stationnement, frais de cantine... Les motifs sont les plus divers, mais à chaque fois le médiateur doit écouter, puis établir le contact avec l'administration concernée pour chercher à trouver un accord qui puisse satisfaire les deux parties.

Après la guerre...

L'homme connaît bien son sujet. L'ancien chef d'entreprise Jean-Charles Bron a une longue carrière d'élu derrière lui, d'abord à Eysines puis dans l'équipe d'Alain Juppé à Bordeaux. Il connaît donc bien les arcanes de l'administration municipale. Né aux Capucins il y a 71 ans, il voulait continuer à « servir » sa ville une fois son dernier mandat achevé. L'exercice est toutefois bien différent de tout ce qu'il a connu : « Quand je parle de ma fonction à mes enfants, ils s'étonnent. "Toi qui a toujours fait la guerre, voilà que tu ne parles plus que de médiation" m'a récemment dit mon fils. Il a raison. Mais justement : avec l'expérience je sais que le conflit ne mène pas à grand chose, qu'il vaut mieux essayer de s'entendre, de tempérer et prendre une autre voie.»

Il a de quoi faire : les nuisances sonores, le droit des sols (un permis de construire refusé, par exemple), et le stationnement (plaider pour une deuxième carte de résident, par exemple) sont les principaux motifs de saisine. « Je vois passer tous types d'affaires,

raconte-t-il. Certaines ont de gros enjeux, d'autres beaucoup moins. Parfois mon intervention tient plutôt de la médiation citoyenne, je joue les "Monsieur bons offices". Mais j'ai très peu de dossiers qui relèvent de la mauvaise foi. Les litiges sont réels et on arrive à résoudre une bonne majorité des problèmes.»

Crispation

Pour cela, il faut se mettre en relation avec l'administration concernée, attirer l'attention sur des situations particulières, plaider des causes face à des fonctionnements peu souples. « Nous avons une bonne administration à la Mairie de Bordeaux. Mais le premier réflexe est souvent celui de la crispation ou de l'auto-défense, la peur de faire des exceptions car cela créerait des précédents. Mon rôle est d'inciter à faire preuve de compréhension.»

Il faut aussi franchir les réticences que peuvent exprimer certains élus quand le médiateur ouvre sa permanence de quartier. Il ne faut pas voir en lui toutefois un arbitre omnipotent. « Il y a deux façon de pratiquer la médiation : le médiateur aviseur, qui écoute puis donne un avis. Et le médiateur accoucheur qui met son énergie à ce que les parties trouvent une solution entre elles, dans une forme d'intelligence qui permet de grandir l'un et l'autre. Moi j'essaye d'être un accoucheur.» Jean-Charles Bron a déjà beaucoup de naissances à son actif : 200 saisines ont été traitées sur le dernier exercice (mai 2015-avril 2016).